

PROGRAMME

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES | RABAT

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG | BUREAU DU MAROC

Un projet dans le cadre du partenariat allemand-marocain pour la transformation

« La citoyenneté : Corrélation entre les droits et les devoirs »

Date : 24-25 juin 2014

Lieu : Faculté des Sciences juridiques économiques et sociales (Amphi 1)
Avenue des Nations Unies, BP 721, Agdal, Rabat

Comité scientifique

Prof. Elhabib EDDAQQAQ
Dr. Helmut REIFELD
Dr. Ellinor ZEINO-MAHMALAT
Prof. Farid EL BACHA
Prof. Mohamed MADANI
Prof. Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB
Prof. Taoufiq YAHYAOUI

Comité d'organisation

Prof. Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB
Dr. Ellinor ZEINO-MAHMALAT
Dr. Boutaina BENSALAM
M. Aziz EL AIDI
M. Jaouad ENNOUHI
Melle Jonah RATZIMBA
Melle. Nada SOUFI
Melle Safae AKODAD
Melle Salma AGNAOU

M. Mehdi RAIS
M. Mahammat Samba TOURE
M. Moussa Adam HAMIT
M. Fry KOUAME

Argumentaire

La citoyenneté est l'état ou la qualité de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu non seulement comme membre à part entière d'une société ou d'un Etat mais aussi de participer à la vie politique. La citoyenneté effective implique donc une participation à la prise de décision, à travers notamment des instances de représentation.

La citoyenneté revêt aussi un aspect juridique. En effet, elle est le statut juridique qui permet à un individu d'accéder à la citoyenneté, en d'autres termes de devenir citoyen. Dans cette optique, la citoyenneté donne accès à l'ensemble des droits politiques, tout en créant des devoirs, permettant de participer à la vie civique d'une société ou d'une communauté politique, par opposition au fait d'être simple résident. En général la citoyenneté est liée au droit de vote.

Dans une société démocratique, la citoyenneté est également l'une des composantes du lien social, notamment par l'égalité des droits qui lui est associée. L'égalité se situe au cœur de la notion de citoyenneté. Quand bien même des individus ne disposeraient pas de la nationalité de l'Etat dans lequel ils se trouvent, il leur est possible de jouir d'un certain nombre de droits, dont celui de participer aux élections au moins en tant qu'électeurs. Beaucoup d'Etats se sont inscrits dans cette dynamique.

Au Maroc, la citoyenneté est reconnue depuis l'adoption de la première loi sur les libertés publiques. Les constitutions successives ont consacré ce droit (droit à la participation politique). La première expérience parlementaire/législative en constituait l'une des illustrations. Avec la Constitution de juillet 2011, on assiste à un renforcement de la citoyenneté comme vecteur essentiel de l'Etat de droit. On lit notamment dans le texte constitutionnel que le Royaume du Maroc « *développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté* » (préambule).

C'est dans cet esprit que la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer à Rabat, organise ce colloque international.

Qu'est-ce que la citoyenneté et quelle en est la signification actuelle à l'heure des allégeances multiples (double, voire triple nationalité), des communautés virtuelles transfrontalières ? Quelles en sont les différentes manifestations ou expressions ?

Quelles en sont les modalités de concrétisation ou les conditions d'opérationnalisation ? Au Maroc, quels en sont les nouveaux fondements et garanties constitutionnelles ? Que signifie corrélation entre les droits et les devoirs ?

Autant de questions et d'interrogations qui constitueront l'objet de débats au cours de ce colloque dont les axes, à titre indicatif, se répartiront comme suit :

- Aspects juridiques de la citoyenneté (le statut de citoyen au regard du droit et des conventions internationales) ;
- Le nouveau statut des étrangers (à l'aune de l'opération de régularisation des immigrés illégaux, des réfugiés et des demandeurs d'asile politique) ;
- La citoyenneté comme droit politique ;
- La participation à la vie politique/électorale ;
- La citoyenneté à l'ère d'Internet (réseaux sociaux) ;
- Les ONG comme cadre d'exercice de la citoyenneté ;
- Les partis politiques comme vecteurs essentiels de la citoyenneté ;
- La citoyenneté dans le contexte des dynamiques de transformation géopolitique dans le monde arabe ; etc.

Loin d'être limitative, cette liste revêt un simple intérêt indicatif. Le colloque s'adresse non seulement aux universitaires, mais aussi aux praticiens qu'ils soient acteurs politiques (parlementaires, militants politiques) ou acteurs associatifs, militants des droits de l'homme ...

Les actes de ce colloque seront sanctionnés par une publication. Pour en assurer la réalisation, les contributeurs sont conviés à communiquer leurs interventions aux adresses suivantes :

- m_z_abouddahab_doc@hotmail.com
- ellinor.zeino@kas.de

Mardi, 24 juin 2014

- 8h30 **Accueil et inscriptions**
- 9h00 **Allocutions d'ouverture**
Prof. Elhabib EDDAQQAQ : Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed V Rabat-Agdal
Dr. Helmut REIFELD : Représentant résident de la Konrad Adenauer Stiftung au Maroc
Personnalités invitées
- 10h30 Pause café
- 10h45 **1er Panel : Les dimensions transversales de la citoyenneté**
Modération : Prof. Farid EL BACHA, Chef du département de droit privé, FSJESR
- Interventions : 15 minutes par intervenant**
- 10h45 **« Citoyenneté : Une seule Nation avec des identités diverses »**
Raja NAJI MEKKAOUI, professeure à la FSJESR, membre du Conseil des Oulémas de Rabat
- 11h00 **« Que signifie d'être un citoyen marocain non musulman ? »**
(en arabe)
Mohamed SASSI, professeur de droit privé à la FSJESR
- 11h15 **« De la citoyenneté »**
Mohamed BRAHIMI, professeur de droit public à la FSJESR
- 11h30 **« De la citoyenneté à "l'agir citoyen" »**
Yamine YAMANI, enseignant-chercheur à l'INSEA, Université Mohammed V-Souissi
- 11h45 **« L'individu comme rempart de la citoyenneté »**
Abdelhamid BENKHATTAB, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales (Université Sidi Mohammed Benabdallah, Fès)
- 12h00 **Débat**
- 13h00 Déjeuner

15h00	2ème Panel : Citoyenneté et Droits catégoriels Modération : Dr. Boutaina BENSALÉM, Laboratoire CEMMC-Bordeaux–Montaigne, Faculté de droit Rabat-Agdal/Université Bordeaux-Montaigne
15h15	« Citoyenneté et catégories sociales au Maroc » Tibari BOUASSLA, professeur de sociologie à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Agdal-Rabat
15h30	« Citoyenneté et prison » Latifa MAHDATI, professeure de droit privé à la FSJESR, Coordinatrice du Master « Genre et politiques publiques »
15h45	« La citoyenneté des femmes au Maroc à l'épreuve de l'harmonisation de l'arsenal juridique national avec les conventions internationales » Malika BENRADI, professeure à la FSJESR, Avocate auprès du Barreau de Rabat, Agréée auprès de la Cour de Cassation
16h00	« Le nouveau statut des immigrés au Maroc » KHACHANI, professeur d'économie à la FSJESR, président de l'Association marocaine des études sur les migrations
16h15	« Le droit à l'environnement entre devoirs et droits de la citoyenneté » Elhadi MEKDAD, professeur de droit public à la FSJESR
16h30	Débat
17h00	Pause café

* * *
* * * * *

17h15	3ème Panel : Citoyenneté, constitutionnalismes et participation politique Modération : Abderrahim ELMANAR ESSLIMI, enseignant-chercheur à la FSJESR
17h15	« La citoyenneté dans les constitutions du printemps arabe » (en arabe) Hassan TARIQ, enseignant-chercheur à la Faculté de droit de Mohammedia, Université Hassan II et député
17h30	« La citoyenneté dans un Etat démocratique » (en arabe)

Ahmed MOUFID, enseignant-chercheur à la Faculté de droit Souissi-Rabat

- 17h45 **« La citoyenneté dans la Constitution marocaine : ruptures et permanences »**
Abderrahim EL MASLOUHI, enseignant-chercheur à la FSJESR, secrétaire général de l'Association marocaine de science politique
- 18h00 **« Enjeux de la citoyenneté et défis de la participation citoyenne »**
Saïd BENNIS, enseignant-chercheur à la Faculté des lettres et des sciences humaines, Agdal-Rabat
- 18h15 **Débat**
- 19h00 **Clôture de la première journée du colloque**

* * *
* * * * *

Mercredi, 25 juin 2014

- 9h00 **4ème Panel : Les dimensions internationales et comparées de la citoyenneté**
Modération : Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB, Vice-doyen, FSJESR
- 9h00 **« La Citoyenneté – développements récents en Allemagne »**
Peter RIMMELE, Représentant résident de la KAS au Liban, Directeur du Programme de l'État de droit au Proche Orient/Afrique du Nord
- 9h15 **« Citoyenneté : les enjeux de la participation politique des diasporas marocaines »**
Smail KOUTTROUB, Professeur à l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, Université Mohamed V Souissi–Rabat
- 9h30 **« The notions of citizenship and nationality according to international law »**
Taoufiq GAZOULIT, visiting professor to applied English, international relations expert, political analyst in the CORCAS (Conseil royal consultatif des affaires sahariennes)

9h45 **« Le journaliste citoyen et le printemps arabe, enjeux et limites »**
Boutaina BENSALÉM, Laboratoire CEMMC-Bordeaux–Montaigne, Faculté
de droit Rabat-Agdal/Université Bordeaux-Montaigne

10h00 **Débat**

10h45 Pause café

* * *
* * * * *

11h15 **5ème Panel : Citoyenneté, éducation et société civile**

Modération : Taoufiq YAHYAOUÏ, vice-doyen de la FSJESR

11h15 **« Le rôle du système d'éducation et de formation dans la fabrication du commun et la production des valeurs »**
Ali SEDJARI, professeur de droit public à la FSJESR, titulaire de la
Chaire UNESCO des Droits de l'Homme

11h30 **« La garantie de la participation politique des handicapés : vers l'extension de la citoyenneté active »** (en arabe), Jaouad ENNOUHI,
enseignant-chercheur à la FSJESR

11h45 **« Les rôles de la vie universitaire dans le développement de la citoyenneté »**
Abdelali MASTOUR, président du forum de la citoyenneté

12h00 **« La citoyenneté entre le rôle de l'individu et la collectivité à la lumière des dispositions de la Constitution de 2011 »**
Abdelali HAMIÉDDINE, enseignant-chercheur à la Faculté de droit de
Tanger

12h15 **« Pour une société civile efficace et efficiente comme base pour la construction d'une société citoyenne »**
Mohamed ZINÉDDINE, enseignant-chercheur à la Faculté de droit de
Mohammedia

12h30 **Débat**

13h30 Déjeuner

* * *
* * * * *

- 15h00 **6ème Panel : Aspects économiques de la citoyenneté**
Modération : M. Adil ELMARHOUM, Chef du département de Sciences économiques, FSJESR
- 15h00 **« L'entreprise citoyenne »**
Abderrassoul LEHADIRI, professeur de l'enseignement supérieur à la FSJESR
- 15h15 **« L'entrepreneuriat, un acte citoyen »**
Boutaina ISMAILI IDRISSE, Enseignante chercheur d'économie à l'Université Mohammed V Rabat Agdal
- 15h30 **« RSE et développement durable des entreprises marocaines »**
Taoufiq YAHYAOUÏ, professeur d'économie, Vice-doyen de la FSJESR
- 15h45 **« Les nouvelles exigences du citoyen en matière de gouvernance économique au Maroc »**
Khalid MOUKITE, enseignant-chercheur, IURS, UM5-Souissi
- 16h00 **« Fiscalité, citoyenneté et bonne gouvernance : quelles articulations ? »**
Ahmed NARHACH, Chercheur en finances publiques et fiscalité Enseignant-vacataire – Université Mohammed V Rabat-Agdal
- 16h15 Débat
- 17h00 Pause café

- 17h15 **7ème Panel : Défis et perspectives**
Modération : Khalid MOUKITE, enseignant-chercheur à l'IURS, Université Mohammed V Souissi-Rabat
- 17h15 **« Perspectives citoyennes du nouveau constitutionnalisme marocain »**
Najib BA-MOHAMED, professeur de droit public à la Faculté de Droit de Fès, vice-président de l'Association marocaine de droit constitutionnel
- 17h30 **« La citoyenneté : enjeux et défis »**
Nadir MOUMNI, professeur de science politique à la Faculté de droit de Souissi, directeur au Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)

- 17h45 **« Citoyenneté et sécurité »**
Hassan SAOUDI, ancien Colonel de gendarmerie, expert dans les questions de sécurité
- 18h00 **« *Citoyenneté et nationalité : superposition et divergence* »**
Bassou Abdelhak BASSOU, expert en questions sécuritaires, ancien préfet de police, chercheur associé à l'IRES
- 18h15 **« La résolution du conflit du Sahara comme enjeu majeur de refondation d'une citoyenneté active/agissante »**
Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB, professeur de Relations internationales à la FSJESR
- 18h30 **Débat**
- 19h00 **Mot de la fin et clôture du séminaire**
Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB, vice-doyen de la FSJESR

